



JOURNALIER.ÈRE

Service des travaux publics

Poste Surnuméraire d'une durée approximative de 26 semaines

39 heures par semaine



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est voir bien au-delà des limites d'un poste.

C'est habiter ses paysages grandioses, colorés et accueillants. C'est œuvrer dans un milieu de vie inspirant où l'Art sublime votre quotidien. C'est se rendre utile dans un travail où les projets foisonnent. En bref, travailler ici, c'est s'ouvrir à une communauté riche de Nature, d'Art et de Patrimoine, tout en faisant une réelle différence dans la vie des gens.

Ce poste est pour vous

- Si vous ne craignez pas de travailler dans des conditions de météo variées
 - Si la débrouillardise et la curiosité sont votre seconde nature
 - Si vous aimez le travail manuel

Ce qui vous occupera

- Vous effectuerez les travaux manuels reliés aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration des services municipaux (la voirie, l'aqueduc, les parcs et les espaces verts);
- Vous conduirez et ou opèrerez, s'il y a lieu, un véhicule motorisé, tel que; automobile, camionnette avec ou sans remorque, tracteur-tondeuse;
- Vous vous assurerez du bon état du véhicule ou des appareils motorisés qui lui sont confiés, effectuerez des menus travaux d'entretien, vérifierez l'huile, le carburant, les feux de signalisation, les freins et autres vérifications d'usages, rapporterez toute défectuosité à son supérieur et voit à les maintenir propre;
- Vous complèterez des fiches de renseignements;
- Vous vous assurerez du bon état des équipements et du matériel qui lui sont fournis pour l'exécution de ses tâches et remiserez ces dits équipements et matériel à la fin de l'exécution de sa tâche.



Ce que vous devez avoir

- Un permis de conduire de classe 5;
- Un permis de conduire classe 3 (un atout);
- Une attestation de santé et sécurité sur les chantiers de construction ou une formation en premiers soins (un atout);
- Bonne condition physique et dextérité manuelle;
- Sens de la courtoisie;
- Esprit d'équipe et de collaboration;
- Fiabilité, autonomie et débrouillardise.

Ce que vous devez savoir

- Vos conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols bleus;
- Le salaire horaire de ce poste se situe entre 24,40 \$ et 30,51 \$, selon expérience;
- Date d'entrée en poste prévue au début du mois d'avril 2025;
- Poste temporaire d'une durée approximative de 26 semaines, à temps plein : 39 hrs/semaine;
- L'horaire de travail est du lundi au jeudi de 7h00 à 16h30 ainsi que le vendredi de 7h00 à 12h00.

Ayez vue sur votre avenir ! Postulez avant le 25 février 2025

→ <https://emploi.villemsh.ca/emploi/journalier-ere>

